



# Code de déontologie

## **Rôle du comportementaliste chat (non-vétérinaire = nv)**

Le comportementaliste chat nv est un médiateur entre l'humain et l'animal qui intervient à la demande du client. Ses rôles sont :

- évaluer les difficultés que rencontre le chat
- aider les propriétaires à mieux comprendre les comportements gênants de leur(s) chat(s)
- présenter des propositions pour résoudre les difficultés
- sensibiliser le client aux besoins du chat
- accompagner les propriétaires et leur(s) chat(s) dans l'optique de grands changements
- conseiller avant l'acquisition d'un chat ou d'un chaton

Il peut être amené à informer un large public sur les besoins éthologiques du chat dans l'idée de contribuer à une meilleure cohabitation entre l'homme et l'animal.

## **Respect de l'humain et de l'animal**

Le comportementaliste chat nv s'engage à conseiller le client avec bienveillance et en évitant les jugements de valeurs.

Il vise la protection et le bien-être du chat.

Il propose des solutions réalistes et applicables par le client.

Il formule des conseils au client avec clarté et veille à leur bonne compréhension par ce dernier.

## **Place du comportementaliste chat nv**

Le comportementaliste chat nv s'abstient d'effectuer un examen clinique, ceci étant exclusivement du ressort d'un vétérinaire.

Le comportementaliste chat nv encourage le client à amener son chat chez le vétérinaire pour vérifier son état de santé.

Le comportementaliste chat nv n'intervient pas dans les dysfonctionnements de la famille sans rapport avec l'animal et son comportement.

## **Confidentialité**

Le comportementaliste chat nv respecte la confidentialité des informations personnelles de ses clients. Sans autorisation du client, aucune information ne sera divulguée à autrui, à l'exception des confrères susceptibles de le seconder ou des vétérinaires.

## **Honoraires**

Le comportementaliste chat nv est transparent sur ses honoraires vis-à-vis du client.